

Manuel d'utilisation SANDBLASTPRO 30L

Réf. 30860



EUROPRO

EUROPE PROJECTION - 228, avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET - Tél : +33 (0)4 42 29 08 96 - Fax : +33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 400 000 € - RCS Aix-en-Provence B 394 961 510 - NAF 2892 Z - Intracom : FR 54 394 961 510

Edition du 23/12/2021

Plus d'informations sur www.euromair.com

Vous venez de faire l'acquisition d'une machine et toute l'équipe d'Europe Projection vous remercie pour la confiance que vous lui avez accordée.

Fabricant de machines professionnelles pour l'application d'enduits et peintures, nous mettons depuis 25 ans notre savoir-faire au service des utilisateurs de nos machines.

Notre équipe technique et commerciale se tient à votre disposition pour tout éventuel complément d'information sur la machine que vous venez d'acquérir.

EUROPE PROJECTION

228, avenue Olivier Perroy

13790 ROUSSET

Tél : +33 (0)4 42 29 08 96

contact@euromair.com

SOMMAIRE

1. MANUEL D'UTILISATION.....	p. 3
1.1. Importance du manuel.....	p. 3
1.2. Destinataires du manuel	p. 3
2. MISES EN GARDE.....	p. 4
2.1. Sécurité	p. 4
2.2. Fin de vie du matériel	p. 6
3. VOTRE MACHINE.....	p. 7
3.1. Descriptif	p. 7
3.2. Caractéristiques techniques	p. 7
3.3. Identification des composants.....	p. 8
4. UTILISATION DE LA MACHINE	p. 9
4.1. Prérequis.....	p. 9
4.2. Mise en route	p. 9
5. PANNES ET REMÈDES	p.10
6. MAINTENANCE.....	p.11
7. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	p.13
8. CONDITIONS DE GARANTIE	p.14

1. MANUEL D'UTILISATION

1.1. IMPORTANCE DU MANUEL

Ce manuel est un élément essentiel dans l'utilisation de votre machine. Il récapitule les procédures de mise en route, de nettoyage et de maintenance de l'appareil, ainsi que les consignes de sécurité à respecter.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.

La majorité des accidents est due au non-respect des consignes et règles de sécurité élémentaires.

Ce manuel doit être conservé près de la machine, à portée de l'utilisateur et tenu en bon état jusqu'à la destruction finale de la machine.

En cas de perte ou de détérioration du manuel, vous pouvez à tout moment en demander une copie au fabricant cité ci-contre.

1.2. DESTINATAIRES DU MANUEL

Ce manuel est destiné à tout le personnel qui va être amené à manipuler la machine :

- personne(s) chargée(s) du transport de la machine
- personne(s) chargée(s) de l'utilisation de la machine
- personne(s) chargée(s) de la maintenance ou du nettoyage de la machine
- personne(s) chargée(s) de la destruction finale de la machine

2. MISES EN GARDE

2.1. SÉCURITÉ

Une utilisation de la machine de manière incorrecte ou sans respect des consignes de sécurité indiquées dans ce manuel peut entraîner la mort ou de graves blessures.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.



- Respecter toutes les normes de sécurité avant de faire fonctionner son appareil.
- Utiliser son appareil exclusivement pour les applications spécifiées dans le manuel.
- Toujours rester vigilant lorsque l'on utilise son appareil.
- Transporter la machine en utilisant les poignées ou prises appropriées.
- Durant les pauses, débrancher la machine électriquement.



- Faire fonctionner l'appareil à sa tension nominale.
- Laisser un espace libre d'au moins 50 cm entre l'appareil et tout obstacle de façon à ne pas obstruer le passage de l'air.
- Savoir arrêter son appareil rapidement en cas de nécessité.
- Ne jamais utiliser l'appareil s'il fonctionne de manière anormale ou s'il est défectueux.
- Ne pas diriger de jet d'eau ou de liquide inflammable sur la machine.
- Ne jamais diriger le jet d'air ou de produit en direction d'une personne ou d'un animal.
- Ne pas toucher les surfaces chaudes de l'appareil.
- Ne jamais toucher aux pièces mobiles.
- Ne pas introduire d'objet ou les mains à l'intérieur des grilles de protection afin d'éviter tout accident ou dommage de la machine.
- Pour tous travaux à l'extérieur, utiliser exclusivement des rallonges prévues à cet effet.



- Toujours utiliser les protections corporelles adaptées (lunettes, gants, combinaison et masque) et faire attention aux cheveux longs.



- Entretenir son matériel avec soin et bien le nettoyer après chaque utilisation.
- Débrancher l'appareil avant chaque intervention.
- Eviter absolument de dévisser un raccord quelconque lorsque l'appareil est sous pression.
- Contrôler les pièces endommagées.
- Ne pas nettoyer les pièces plastiques avec du solvant.
- En cas d'endommagement du câble électrique ou de la fiche, ne pas utiliser la machine et contacter le centre de service après-vente agréé pour les remplacer par une pièce d'origine.
- En cas de demande d'intervention toujours spécifier le modèle et le numéro de série de l'appareil.
- Pour tout remplacement de pièces, utiliser uniquement celles d'origine.



- Ne pas apporter de modification à la machine.
- Ne pas couper ou démonter les grilles de protection.
- Ne pas ouvrir le coffret électrique.

2. MISES EN GARDE (suite)

2.1. SÉCURITÉ (suite)

ESPACE DE TRAVAIL

- Maintenir l'espace de travail propre et dégagé.
- La température ambiante de fonctionnement doit être comprise entre 5°C et + 35°C.
- Ne pas utiliser l'appareil dans un environnement potentiellement explosif.
- Ne pas placer d'objet potentiellement inflammable à proximité de la machine.
- Eloigner toute personne non qualifiée de la zone de fonctionnement de la machine, ainsi que les enfants et les animaux.
- En cas de positionnement de la machine sur un échafaudage ou un plan au-dessus du sol, la fixer afin d'éviter toute chute durant son fonctionnement.
- Ne pas installer l'appareil sur une surface inclinée afin d'éviter les risques de mouvements imprévus ou de basculement.

TUYAUX

- Toujours utiliser des tuyaux et des raccords adaptés (pièces d'origine) au produit utilisé, ne pas tenter de les réparer.
- Ne pas marcher sur les tuyaux, ne pas les plier.
- Ne pas tirer la machine par les tuyaux.

STOCKAGE

- Entreposer la machine dans un espace propre et dégagé dont la température ne dépasse pas +35°C.

EN CAS DE NÉCESSITÉ, NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'APPORTER TOUTE MODIFICATION SANS PRÉAVIS.

2. MISES EN GARDE (suite)

2.2. FIN DE VIE DE LA MACHINE



En fin de vie, la machine ne doit pas être éliminée avec les autres déchets ménagers. L'élimination incontrôlée des déchets peut porter préjudice à l'environnement ou à la santé humaine. Les particuliers sont invités à contacter le distributeur leur ayant vendu le produit ou à se renseigner auprès de leur mairie pour savoir où et comment ils peuvent se débarrasser de ce produit afin qu'il soit recyclé en respectant l'environnement.

Dans le cadre de la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), nous nous engageons à traiter les EEE en fin de vie suivant les dispositions suivantes : sont concernés uniquement les produits mis sur le marché après la date du 13/08/05, de marque EUROPE PROJECTION ou VOLUMAIR, produits d'autres marques vendus par notre société (sur présentation des factures correspondantes), produits fonctionnant grâce à l'énergie électrique (par exemple les nettoyeurs ou compresseurs thermiques n'entrent pas dans cette catégorie).

Modalité de traitement

Retour DEEE collectés par nos clients distributeurs à leur charge vers nos points de collecte Antony (92) ou Rousset sur Arc (13). A réception, les produits seront triés par nos soins et dirigés vers les filières de traitement les plus adaptées.

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez notre point conseil au 04 42 29 08 96 ou conseil@euromair.com.

3. VOTRE MACHINE

3.1. DESCRIPTIF

Compacte et maniable, cette sableuse polyvalente est conçue pour les petits travaux de décapage par sablage ou microbillage :

- remise à neuf de vieux meubles
- petits travaux de rénovation de façade
- nettoyage de pierres tendres
- préparation de surfaces métalliques (grilles, portails, etc...)
- restauration de véhicules anciens
- nettoyage de graffitis muraux
- gravure sur verre

La machine est également idéale pour l'hydrogommage (avec kit optionnel).



Utiliser seulement de l'abrasif conçu spécifiquement pour le sablage au risque d'endommager la machine.

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Pression maxi de travail	6 bar
Consommation d'air	450 L/min
Capacité cuve	30 L
Dimensions (L x l x h)	51 x 44 x 92 cm
Poids	32 kg
Livré avec	- 1 tuyau de 8 m - 1 pistolet - 1 buse tungstène Venturi Ø3 mm - 1 godet de remplissage - 1 tamis - 1 paire de gants - 1 écran facial - 1 masque respiratoire à clapets FFP2

3. VOTRE MACHINE (suite)

3.3. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS



A	Pistolet
B	Buse
C	Entonnoir de remplissage (avec tamis intégré)
D	Raccord d'entrée d'air
E	Molette de réglage de la pression d'air
F	Manomètre
G	Molette de réglage du débit d'abrasif

4. UTILISATION DE LA MACHINE

4.1. PRÉREQUIS

- Il est conseillé de couvrir le sol à l'endroit où l'opération de sablage va être effectuée afin de pouvoir nettoyer la zone de travail plus facilement. En effet, les résidus issus du décapage (peinture, vernis, métal, etc.) peuvent être nocifs pour l'environnement et l'utilisateur.
- Il est impératif d'utiliser un air propre et sec pour l'utilisation de la sableuse pour éviter le risque de colmatage. En fonction du compresseur utilisé, utiliser un sècheur d'air en complément.
- Toujours utiliser les équipements de protection individuelle fournis avec la machine (gants, visière, masque) afin d'éviter au maximum les risques pour l'utilisateur.

4.2. MISE EN ROUTE

1. Brancher le tuyau d'air sur le raccord (D) et démarrer le compresseur couplé à la sableuse.
2. Mettre en place l'entonnoir (C) avec le tamis et verser l'abrasif.
3. Une fois tout l'abrasif écoulé dans la cuve, retirer l'entonnoir de remplissage et refermer le bouchon.
4. Monter la buse (B) adaptée sur le pistolet (A).
5. Pour régler le débit d'air, tirer la molette (E) vers le haut. Effectuer le réglage par rotation puis enfoncez de nouveau la molette pour valider le réglage.
6. Pour régler le débit d'abrasif, tourner la molette (G). Sens anti-horaire pour augmenter le débit, sens horaire pour le diminuer.
7. Presser la gâchette du pistolet pour commencer à travailler.

5. PANNES ET REMÈDES



Avant de desserrer le tuyau, s'assurer qu'il n'est plus sous pression.

Panne	A vérifier	Remède
L'air ne sort pas de la buse.	<ul style="list-style-type: none"> Compresseur non connecté ou éteint. 	<ul style="list-style-type: none"> Connecter le compresseur à la sableuse et le mettre en marche.
	<ul style="list-style-type: none"> Buse bouchée. 	<ul style="list-style-type: none"> Démonter la buse du pistolet et la souffler pour éliminer l'obstruction.
	<ul style="list-style-type: none"> Tuyau produit bouché. 	<ul style="list-style-type: none"> Démonter le tuyau de produit et nettoyer.
	<ul style="list-style-type: none"> Sortie de produit abrasif bouchée. 	<ul style="list-style-type: none"> Actionner la molette (G) pour augmenter le débit. Nettoyer les conduits de sortie de la cuve.
	<ul style="list-style-type: none"> La vanne à trois voies placée dans le boîtier de régulation ne fonctionne pas. 	<ul style="list-style-type: none"> Réparer ou remplacer la vanne.
L'abrasif ne sort pas du pistolet.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas d'abrasif dans la cuve. 	<ul style="list-style-type: none"> Remplir la cuve d'abrasif.
	<ul style="list-style-type: none"> Sortie de produit abrasif bouchée. 	<ul style="list-style-type: none"> Actionner la molette (G) pour augmenter le débit. Nettoyer les conduits de sortie de la cuve.
	<ul style="list-style-type: none"> Granulométrie excessive de l'abrasif utilisé. 	<ul style="list-style-type: none"> Vider la cuve et la remplir d'abrasif de granulométrie adéquate. Souffler les tuyaux pour éliminer l'abrasif résiduel.
	<ul style="list-style-type: none"> Molette de sortie d'abrasif fermée. 	<ul style="list-style-type: none"> Actionner la molette (G) pour augmenter le débit.
Flux de produit abrasif non uniforme.	<ul style="list-style-type: none"> Abrasif humide ou avec particules étrangères. 	<ul style="list-style-type: none"> Vider la cuve et la remplir d'abrasif sec et filtré.
	<ul style="list-style-type: none"> Granulométrie excessive de l'abrasif utilisé. 	<ul style="list-style-type: none"> Vider la cuve et la remplir d'abrasif de granulométrie adéquate. Souffler les tuyaux pour éliminer l'abrasif résiduel.
	<ul style="list-style-type: none"> Molette de débit d'abrasif trop ouverte. 	<ul style="list-style-type: none"> Actionner la molette (G) pour réguler le débit.
Le résultat de l'application n'est pas satisfaisant.	<ul style="list-style-type: none"> Buse inadaptée à l'application. 	<ul style="list-style-type: none"> Changer la buse.
	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'étanchéité. 	<ul style="list-style-type: none"> Changer les tuyaux.
	<ul style="list-style-type: none"> Pression de travail inadéquate. 	<ul style="list-style-type: none"> Actionner la molette de réglage (E) jusqu'à obtenir le résultat désiré
	<ul style="list-style-type: none"> Abrasif inadapté pour le travail à réaliser. 	<ul style="list-style-type: none"> Se rapprocher du fournisseur d'abrasif pour utiliser le produit le plus adapté à l'application.

5. PANNES ET REMÈDES (suite)

Panne	A vérifier	Remède
Echappement d'air par la soupape de sécurité.	<ul style="list-style-type: none">Pression d'air excessive du compresseur qui alimente la sableuse.	<ul style="list-style-type: none">Régler la pression de sortie d'air du compresseur à un maximum de 6 kg/cm².
Sortie d'air à la buse insuffisante.	<ul style="list-style-type: none">Filtre purificateur bouché.	<ul style="list-style-type: none">Nettoyer le filtre purificateur.
	<ul style="list-style-type: none">Buse bouchée du côté du tuyau.	<ul style="list-style-type: none">Déconnecter le tuyau de la sableuse et souffler la buse pour la déboucher.
Manque d'étanchéité aux couvercles.	<ul style="list-style-type: none">Présence de particules ou corps étrangers qui empêchent la bonne fermeture des couvercles.	<ul style="list-style-type: none">Nettoyage des surfaces de contact des couvercles.
	<ul style="list-style-type: none">Joints détériorés ou en mauvais état.	<ul style="list-style-type: none">Changer les joints.
Gâchette du pistolet grippée.	<ul style="list-style-type: none">Manque de lubrification.	<ul style="list-style-type: none">Lubrifier et nettoyer régulièrement la gâchette du pistolet.
	<ul style="list-style-type: none">Manque de nettoyage.	



En cas de panne inconnue ou de doute sur le bon fonctionnement de la machine, ne pas essayer de réparer la machine soi-même ou de la démonter. Contacter un Service Après-Vente agréé ou notre point conseil : 04 42 29 08 96.

6. MAINTENANCE

APRÈS CHAQUE UTILISATION

- Démonter le filtre régulateur et le nettoyer. Nettoyer également le réservoir du filtre.

RÉGULIÈREMENT OU EN CAS DE NON-UTILISATION DE LA MACHINE PENDANT UNE LONGUE PÉRIODE

- Vider tout l'abrasif de la cuve et des tuyaux.
- Nettoyer la cuve et souffler les tuyaux pour éliminer tous les résidus de produit abrasif.

7. DECLARATION DE CONFORMITÉ

LE FABRICANT : EUROPE PROJECTION
228, avenue Olivier Perroy
13790 ROUSSET

DÉCLARE QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-DESSOUS :

Marque : EUROPRO

Type : Sableuse

Modèle : SANDBLASTPRO 30L

EST CONFORME AUX DIRECTIVES :

- Machines 2006/42/CE
- Emissions sonores 2005/88/CE

ET À LA NORME :

- NF EN 13445



ROUSSET, le 20 JANVIER 2021

Patrick BOREL
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Borel', is written over the printed name and title.

EUROPE PROJECTION - 228, avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET
Tél : +33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : +33 (0)4 42 53 44 36

SAS au capital de 400 000 € - RCS Aix-en-Provence B 394 961 510 - NAF 2892 Z - Intracom : FR 54 394 961 510

8. CONDITIONS DE GARANTIE

Chaque produit est livré soigneusement contrôlé et testé.

Nous excluons toute garantie pour les défauts apparents dont le client ne se serait pas prévalu dans un délai de 48 heures.

Les équipements vendus sont couverts par la garantie pendant la période définie par le constructeur à partir de la date d'achat, la date sur la preuve d'achat originale faisant foi et dans les conditions définies par le constructeur.

Cette garantie couvre tout équipement contre tout vice de fabrication ou de matière pour un usage et service normal. Dans la mesure où le client est présumé être un professionnel de même spécialité, la garantie ne couvre que le défaut de réalisation de l'équipement le rendant impropre à son usage non susceptible d'être décelé par un acheteur professionnel.

Les défauts ou détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par accident extérieur ou une modification, utilisation, stockage ou traitement des équipements non prévus par le constructeur, ni spécifiés par nos soins, sont exclus de toute garantie.

Sont expressément exclus de la garantie les défauts provenant d'un mauvais emploi, de l'application de produits abrasifs ou corrosifs, d'une installation non conforme, de la négligence, d'une maintenance ou d'un nettoyage insuffisant, de mauvaises conditions de stockage, d'influences chimiques, électrochimiques ou électriques, de tout changement au procédé normal d'utilisation.

Les pièces d'usure suivantes ne sont pas couvertes par la garantie (liste non exhaustive) : rotors, stators, bielles, arbres de transmission, joints, balles de nettoyage, pistolets, lances de projection, buses, flexibles, kits pointeaux, chemises, tiges de piston, vannes de décharge, kits de joints, membranes, soupapes aspiration et refoulement, pâles de cardeuses filtres, huiles, chaînes et attaches rapides.

La garantie exclut également les appareils sur lesquels le numéro de série aura été effacé ou rendu illisible, sur lesquels des personnes non autorisées ont effectué des tentatives de réparation, qui ont été totalement ou partiellement démontés.

Nos équipements sont couverts par une garantie fabricant de 12 mois (pièces et main d'œuvre) suivant l'achat par l'utilisateur final, sans excéder 24 mois date de facturation au client. L'utilisateur final pourra prolonger cette garantie fabricant de 12 mois supplémentaires, s'il remplit le formulaire d'extension de garantie sur notre site Internet www.euromair.com (rubrique Service Après-Vente) dans les 4 semaines suivant son achat.

Cette garantie fabricant ainsi que son extension cessent de plein droit dès lors que le client n'aura pas revendu l'équipement dans les 24 mois qui suivent son achat. Les cas d'exclusion de garantie visés ci-dessus sont également applicables à nos propres équipements.

La garantie fabricant sera soumise à la présentation de la facture d'achat.

Si l'équipement défectueux est couvert par la garantie fabricant, il sera gratuitement réparé ou remplacé selon notre choix

Si l'équipement défectueux n'est pas couvert par la garantie fabricant, nous établirons un devis pour la réparation que nous soumettrons à l'accord du client.

Sauf dispositions contraires à la loi, la présente garantie fabricant est exclusive de toute autre garantie, y compris la garantie légale des vices cachés.

En cas d'intervention de nos services sur une panne causée par le client ou une panne exclue dans les conditions visées ci-dessus, les frais de réparation et de transport seront facturés au client.

Nous excluons toute responsabilité au titre des dommages indirects subis par le client, tels que, mais sans que cela soit limitatif, les pertes de revenus, de chiffres d'affaires, manques à gagner, perte d'image, de quelque nature que ce soit.

8. CONDITIONS DE GARANTIE (suite)

Dans tous les cas, notre responsabilité sera limitée au montant payé par le client au titre des équipements non conformes.

Toute action du client à notre encontre relative à la garantie des équipements sera prescrite dans le délai de 1 an à compter du jour de la découverte du défaut. Il incombe au client de prouver le jour de cette découverte.

Demande de garantie

Pour toute demande de prise en charge d'un équipement sous garantie fabricant, le client doit impérativement remplir le formulaire sur notre site en suivant ce lien : <https://www.euromair.com/service-apres-vente/>

Pour un dossier complet, il doit être accompagné des pièces suivantes :

- la facture d'achat de l'utilisateur final
- des photos des pièces défectueuses de l'équipement
- un descriptif du problème
- le devis de main d'œuvre si le client est agréé pour la réparation de l'équipement par EUROMAIR

Aucune facture de main d'œuvre ne sera prise en compte sans notre accord préalable.

Analyse de la panne par notre service technique

Un numéro de dossier sera transmis au client et une réponse lui sera apportée dans les 48h ouvrées après réception, dès lors que la demande de prise en charge est complète.

En cas de prise en charge de l'équipement au titre de la garantie fabricant, la prise en charge sera confirmée au client par un devis non chiffré détaillant les pièces à changer ainsi que nos commentaires.

Dans le cas contraire, le client recevra un devis chiffré détaillant les pièces à changer ainsi que nos commentaires

Renvoi des pièces de remplacement

Les pièces de remplacement devront faire l'objet d'une commande avec le numéro d'accord de garantie et elles seront mise à la disposition du client dans nos usines.

Les conditions de retour des équipements sont détaillées dans nos Conditions Générales d'Expédition.

Pour une demande de garantie sur un composant embarqué de type moteur thermique de marque Kohler, Honda, Vanguard dans une machine de notre fabrication, seul le fabricant du composant est à même de valider la prise en charge au titre de la garantie.

Dans ce cas, la demande devra être adressée directement au fabricant du composant ou auprès de son représentant agréé le plus proche. Les centres SAV Euromair, Euromair MPC ou Mixer pourront être considérés comme représentants du fabricant s'ils sont les plus proches.

Ce principe s'appliquant également sur les batteries, notre fournisseur Auto Distribution, ou l'une de ses sociétés sœurs, reste votre interlocuteur pour vos demandes (<https://www.autodistribution.fr/>).

volumair[®]

EUROPE PROJECTION - 228, avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET - Tél : +33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : +33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 400 000 € - RCS Aix-en-Provence B 394 961 510 - NAF 2892 Z - Intracom : FR 54 394 961 510

Plus d'informations sur www.euromair.com